

## **FERY Daniel**

### **15 avril 2022, retrait sans remplacement**

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 14 février 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Daniel FERY, huissier de justice associé, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « AHRES », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Bourg-en-Bresse (Ain), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

**Associé (s) en exercice :**

Julie CECCARELLI, Max CHEUZEVILLE, Jean-Christophe GENOUX, Elodie ROBIN-TRENY, Stéphane THESE

---